

CONTRÔLEUR OU CONTRÔLEUSE DE GESTION

Le contrôleur ou la contrôlease de gestion procède au repérage des missions, activités, prestations et moyens de la collectivité. Il aide au pilotage interne et contrôle externe des satellites. Il contribue à l'évaluation et à la conception des procédures. Il réalise des études conjoncturelles d'aide à la décision stratégique et analyse des coûts.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Mise en place et animation des systèmes de pilotage
- Instauration et animation d'un dialogue de gestion
- Optimisation des ressources et amélioration des processus
- Conseil et aide à la décision en matière de gestion
- Management des risques
- Contrôle externe des satellites
- Animation de projets transversaux stratégiques

CONDITIONS D'EXERCICE DU MÉTIER

Les contrôleurs et contrôleuses de gestion représentaient 900 agents au 31 décembre 2012. Ces agents travaillent principalement dans les conseils départementaux, les structures intercommunales et les communes de plus de 20 000 habitants.

Force de proposition auprès de l'autorité territoriale, les contrôleurs et contrôleuses de gestion sont généralement rattachés à la direction générale ou à des directions en charge du pilotage de l'activité qui leur garantit une relative autonomie dans l'organisation des moyens nécessaires aux contrôles à mener.

Ils sont en relation permanente avec le comité de direction,

l'ensemble des directions fonctionnelles et avec les structures satellites de la collectivité.

ACCÈS

- > Formation initiale dans les domaines de la gestion financière et comptable, du contrôle et de l'audit, de l'économie
- > Concours d'accès de la filière administrative, catégorie A, cadres d'emplois des administrateurs et administratrices territoriaux et des attachés et attachées territoriaux ; filière technique, catégorie A, cadres d'emplois des ingénieurs et ingénieures territoriaux

ÉVOLUTIONS DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Les facteurs d'évolution de l'environnement professionnel portent principalement sur :

- la contraction des marges de manœuvre financières des décideurs locaux liée au plafonnement des ressources ;
- l'élargissement des champs de compétences et des prestations des collectivités ;
- la priorisation des politiques publiques ;
- le développement de projets de mandat à vision stratégique avec le développement d'outils de pilotage et d'évaluation ;
- la poursuite de la montée en puissance des contrôles externes ;
- la multiplication et diversification des partenaires satellites ;

- l'exigence croissante des citoyens dans la rigueur et la transparence de la gestion des fonds publics.

Dans un environnement de plus en plus contraint, les collectivités ont engagé depuis plusieurs années, de nombreuses démarches d'amélioration et d'optimisation de la gestion publique. À ce titre, elles développent des pratiques de contrôle de gestion et d'évaluation des politiques publiques. Les compétences des contrôleurs et contrôleuses de gestion évoluent vers une approche moins centrée sur les finances et davantage en lien avec l'organisation, l'aide à la décision et le pilotage, le suivi d'activité.

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les effectifs territoriaux de ce métier ont progressé, passant de 705 agents en 2006 à 900 agents en 2012.

• SCÉNARIO 1

Bien que la culture et les pratiques du contrôle de gestion se diffusent dans les collectivités, le métier de contrôleur ou contrôleur de gestion reste limité aux collectivités de taille importante. Le renforcement des intercommunalités permet des recrutements et un développement du contrôle de gestion sur la base d'une mutualisation de cette ressource. Le positionnement de ce métier est un enjeu important qui reste à consolider. Il appartient au contrôleur ou à la contrôleur de gestion d'être en capacité de faire partager sur un mode transversal les objectifs des démarches de contrôle de gestion auprès de l'ensemble des services et de réaliser un véritable accompagnement managérial.

• SCÉNARIO 2

Les contraintes financières croissantes des collectivités rendent impératives la recherche de marges de manœuvre, la prévention des risques de gestion et l'aide à la décision en matière de choix budgétaires. L'expertise des contrôleurs et contrôleuses de gestion se porte sur une fonction d'assistance-conseil-étude et est confortée dans un rôle élargi de mise en place et d'animation des systèmes de pilotage. Leur fonction rejoint à ce titre l'ensemble des démarches visant à optimiser les organisations et l'efficacité des politiques publiques telles que l'évaluation, la prospective, le conseil en organisation, la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEEC).

REPÈRES STATISTIQUES

Source : Enquête nationale métiers / CNFPT 2013

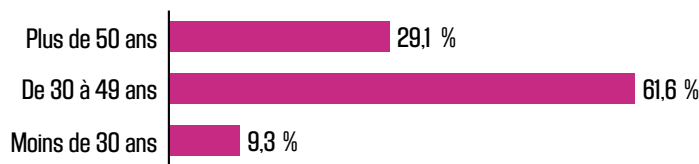
• EFFECTIFS AU 31/12/2012

900 agents

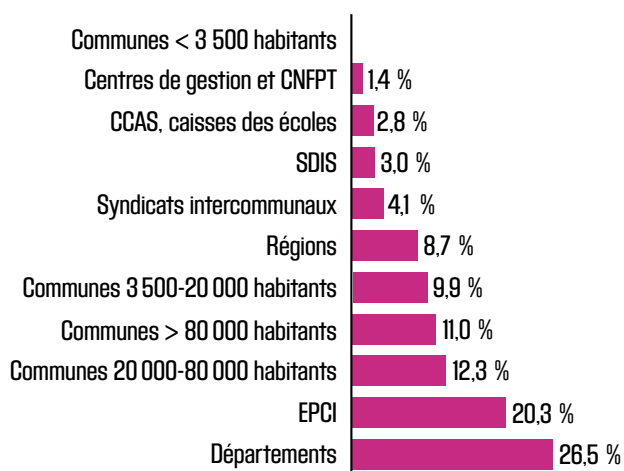
0,8 % d'agents à temps non complet

57 % de femmes

• STRUCTURE DES ÂGES



• RÉPARTITION PAR TYPES D'EMPLOYEURS



• STATUT

76,9 % d'agents de catégorie A

70,3 % d'agents titulaires

29,1 % d'agents non-titulaires

• ÂGE

Âge moyen des agents occupant ce métier : **43 ans**

Part des plus de 55 ans : **16 %**

• PRINCIPAUX SERVICES D'AFFECTATION

	Effectifs	%
Gestion financière et comptable	480	53,3
Équipe de direction	180	20
Autres services	240	26,7